

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Métrolor Question écrite n° 24136

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur le fait que le service des TER dans le sillon mosellan reste très dégradé, notamment pour ce qui est de Métrolor. Pour le mois de juillet 2003, elle souhaiterait qu'il lui indique le pourcentage de trains Métrolor qui sont arrivés en retard en gare de Metz. Le cas échéant, elle souhaiterait connaître les mesures envisagées pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

Au mois de juillet 2003, 89 % des trains TER Metrolor sont arrivés à l'heure ou avec moins de 5 minutes de retard en gare de Metz. Ce niveau de ponctualité était de peu inférieur à l'objectif de 93 % que s'est fixé la SNCF. Les retards enregistrés ont des causes ponctuelles et pour certains récurrentes. La forte chaleur a été à l'origine de feux qui ont perturbé des installations techniques le long des voies. La saturation du sillon mosellan ainsi que les grands travaux liés à l'arrivée du TGV Est et à la réalisation d'opérations inscrites au contrat de plan Etat-région ont contribué à la détérioration du niveau de régularité des trains sur cet axe. Les travaux en cours doivent permettre d'apporter une réponse aux besoins de capacité générés par le développement attendu des trafics de voyageurs et de fret de cette zone. La mise en service de matériel neuf doit y contribuer. En 2002, trois autorails transfrontaliers X 73900 financés par le conseil régional de Lorraine et le Land de Sarre ont été mis en circulation. Au cours de l'année 2004, plusieurs types de matériel roulant neuf financés par le conseil régional de Lorraine doivent être livrés. Un TER 2N électrique et deux autorails transfrontaliers X 73900 seront livrés au premier trimestre ; trois TER 2N électriques financés par les Chemins de fer luxembourgeois (CFL) seront également livrés au cours de l'année. Enfin, la rénovation de matériel ancien entreprise en 2002 se poursuivra jusqu'en 2004.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Jo Zimmermann

Circonscription: Moselle (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 24136 Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et logement Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er septembre 2003, page 6779 **Réponse publiée le :** 10 novembre 2003, page 8654